

Compte-rendu du Conseil d'école du 9 juin 2020

Présents :

Parents : Mme Le Mao, Mme Schwab, Mme Jacquemin et M. Bachelard

Représentants de la mairie : Mme Daoulas, M. Chouan

Enseignants : M. Debroise, Mme Le Tual, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Chauvin, Mme Rusquet, Mme Srauy et Mme Carluccio

Excusés :

Mme Louvel (IEN), Mme Allain (RPE)

Ordre du jour :

- Choix d'un secrétaire
- Bilan de la reprise de l'école suite au déconfinement
- Bilan de l'année 2019/2020
- Préparation de la rentrée 2020/2021
- Questions diverses (cf document joint) : retour sur la question de la représentativité des questions des parents d'élèves. Mme Bohanne explique que face aux questions il était difficile de savoir si une majorité des parents étaient contents de l'organisation mise en place et quelques parents avaient émis des remarques ou si c'était l'inverse car il n'y avait pas de hiérarchie dans les questions. Les RPE expliquent avoir eu des retours par différents canaux : mails, échanges au portail, Suite aux différents retours, les RPE se sont concertés pour ne garder que les questions qui ne concernaient pas de cas individuel.

A. Choix du secrétaire : Mme Bohanne (directrice)

B. Bilan de la reprise de l'école suite au déconfinement

Suite à la décision de fermer les écoles le vendredi 13 mars, l'école à la maison s'est mis en place avec en parallèle l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Cela a consisté à

- collecter les mails des parents (Réponse à la question des RPE : « *L'école ne semble pas disposer de listes d'adresses mail des parents. Par ailleurs, le formulaire d'inscription en vigueur pour la rentrée 2020 ne demande pas les adresses mail des parents.* » → C'est une erreur de la part de l'école (mauvaise fiche envoyée aux familles de GS). Il a bien été ajouté à la fiche d'inscription les mails des parents. Mme Bussy, directrice de l'école maternelle va transmettre les mails des familles concernées.
- réfléchir au travail demandé aux enfants et à l'accompagnement des familles (support, transmission, classe virtuelle, TOUTATICE)
- mettre en place des suivis individuels pour certains élèves (1 ou plusieurs séances en individuel avec un enseignant)
- se déplacer pour donner les documents photocopiés à certains : système de bannette devant l'école, drive devant l'école, dépôt dans les boîtes aux lettres ou à l'hôtel une fois par semaine
- se réunir en visio régulièrement pour faire des points sur le suivi des élèves, des progressions communes (attendus de fin de niveau identiques)
- relancer régulièrement les familles sur l'importance de l'école à la maison
- corriger les travaux des élèves

- proposer les maintiens aux familles
- échanger avec l'association qui accompagne les familles vivant à l'hôtel.

Le 30 avril nous avons appris la réouverture des écoles à partir du 11 mai avec la mise en place obligatoire d'un protocole sanitaire propre à chaque école. Sur une semaine (4 jours effectifs), il a fallu tout en continuant à assurer le suivi des élèves :

- faire plusieurs réunions avec les enseignants, la municipalité, les RPE et l'Inspection Académique pour réfléchir et rédiger un protocole sanitaire adapté à l'école
- réfléchir la nouvelle organisation des groupes classes avec deux enseignants en télétravail (personnes vulnérables)
- sonder les familles
- faire des plannings
- relancer les familles qui ne répondent à l'heure
- aménager les espaces de l'école et de la classe : enlever le mobilier, faire les marquages au sol dans les salles, ...(merci aux services techniques)
- réfléchir aux temps de récréations (quelles activités ?, quelle organisation?)
- réfléchir à l'organisation pédagogique avec plusieurs groupes d'élèves à suivre

Le 11 mai, reprise de l'école avec des groupes chargés en CP et en CM2 du fait des 2 collègues en télétravail. 130 élèves ont été accueillis (aucune demande n'a été refusée). A partir de cette date, il a fallu :

- expliquer aux familles qui souhaitaient finalement remettre leur enfant qu'il était trop tard.
- faire respecter les gestes barrières et les nouvelles règles de l'école
- beaucoup de temps en classe pour revenir sur le vécu des élèves durant le confinement
- observer les différences entre ceux qui ont continué à travailler à la maison à leur rythme et ceux pour qui malgré les appels des enseignants pas ou peu de travail et donc adapter le travail en classe
- mettre en place une organisation pour chaque enseignant entre les différents groupes : assurer le suivi individualisé de tous les élèves ; préparer les photocopies pour ceux qui n'ont pas de matériel informatique, préparer les supports et le document d'accompagnement pour les familles en fonction du nombre de jours, corriger les travaux envoyés ... Pour rappel l'Éducation Nationale a donné comme consigne aux enseignants étant en présentiel en classe de ne plus suivre les élèves restant à la maison., charge aux familles d'assurer l'instruction à la maison via les cours du CNED par exemple. Le choix de l'équipe enseignante a été cependant de continuer à envoyer du travail aux élèves étant à la maison en lien avec le travail de la classe.
- continuer à relancer les enfants/famille qui répondent très peu au travail scolaire. Rappeler que l'instruction restait obligatoire sur les 4 jours.

Il avait été décidé dès le début en fonction des places disponibles de refaire une 2ème « rentrée » le 2 juin sachant que Mme Le Tual reprenait une classe. Pour se faire, il a fallu :

- échanger avec la municipalité
- sonder les familles
- faire les plannings et les groupes

A partir du 2 juin, 2ème rentrée, il a fallu refaire tout ce qui avait été fait le 11 mai. 192 élèves ont été accueillis . Les groupes sont au minimum de 12.

Bilan de l'équipe enseignante :

- content du dispositif proposé et du travail avec la municipalité
- épuisement de l'équipe enseignante car la charge de travail est sans fin du fait des différents groupes selon la présence des élèves à l'école : 0 jour, 2 jours ou 4 jours
- lassitude de l'équipe enseignante de devoir relancer certaines familles pour absence de travail, non respect des délais, absence lors des suivis individuels (qui ont été proposés à une vingtaine d'enfants). Au fil des semaines, le nombre de familles augmente.
- énervement car manque de respect de certaines familles : envoi de mails ou appels à des heures très tardives avec demande immédiate de réponses, agressivité de certaines familles pour différentes raisons : accueil des enfants que de 2 jours ou aucun pour ceux qui demandent ou exigent plusieurs semaines après les sondages, école à la carte, ...

Bilan de la municipalité :

- Il a fallu sur un temps très court (protocole reçu tardivement, 2 jours fériés) réfléchir aux adaptations à mettre en place du fait du protocole sanitaire.
- choix d'ouvrir garderie et restaurant scolaire.
- Au restaurant scolaire, il y a actuellement 3 services (chaque service pouvant accueillir de 30 enfants maximum). 1 personnel municipal accompagne un groupe d'enfants ; Des animations sont proposées en classe ou dans la cour selon le planning. Le temps du midi se passe bien.
- Garderie : port du masque pour les enfants de l'école élémentaire, car brassage des groupes. Cela se passe bien.
- Plus de personnel mobilisé : accompagnement des groupes, nettoyage et désinfections (le soir et sur le temps de midi)

Questions des RPE :

- « *Pour les enfants travaillant à la maison (4j/semaine, ou 2j/semaine), est-il possible d'envoyer le travail de la semaine au plus tôt dans le week-end lorsque celui-ci est disponible ? Les parents peuvent alors profiter du week-end pour accompagner les enfants dans le travail scolaire.* » → Il est compliqué voir impossible d'envoyer le travail le vendredi soir ou le samedi. Les enseignants sont toute la semaine en classe. Ils doivent donc le vendredi soir corriger, analyser le travail des élèves, relancer ceux qui n'ont pas rendu le travail pour ensuite préparer la semaine suivante en fonction du travail produit. Il est donc important que les familles respectent les délais demandés par les enseignants pour envoyer le travail.
- « *Est-il possible de baliser davantage les tâches qui nécessitent la présence d'un adulte afin de faciliter l'organisation du travail pour les parents télétravaillant ?* » → Nous comprenons les familles qui sont en télétravail. cependant Il est difficile de flécher le travail qui peut être fait en autonomie. Cela dépend de chaque enfant. Certains travaux doivent se faire forcément avec un adulte : dictée, récitation de poésie. D'autres peuvent être fait seul car des habitudes de travail ont été prises avec l'utilisation de certains logiciels (Lalilo, Quizinière, Tacit, ...)
- « *Des progressions communes au sein de l'école ont été décidées. Qu'en est-il du collège pour les élèves passant en 6ème ?* » → L'harmonisation est habituelle au collège à l'entrée en 6ème car les élèves arrivent d'école différentes.

C. Bilan de l'année 2019-2020

- nous finissons l'année à 244 avec deux départs aux vacances de février et deux arrivées le vendredi 13 mars.
- Tous les projets (permis piéton, secourisme, semaine sans écran, ...), sorties, voyages ont été annulés.
- Un mail a été envoyé aux familles pour annoncer l'annulation des voyages. Les organismes qui organisent les voyages scolaires ne remboursent pas mais proposent un avoir valable 18 mois.

La priorité sera de rembourser avant le 4 juillet les familles d'élèves de CM2 et les familles souhaitant un remboursement avant la rentrée suivante. Une avance sur la subvention de la mairie a été demandée. Merci aux parents qui ont proposé spontanément à l'école un remboursement en septembre !

- Brioches : distribution le jeudi 18 ou vendredi 19 en fonction de l'heure de livraison. Si vendredi, on sollicitera les familles pour nous aider pour la distribution pour respecter le protocole sanitaire (en dehors des temps d'entrée et de sortie des élèves)

D Préparation de la rentrée 2020/2021

1. Effectifs :

1. CP : 40
2. CE1 : 56
3. CE2 : 63
4. CM1 : 40
5. CM2 : 42
6. Soit 241 élèves

L'ouverture d'une UPE2A a été actée. Un enseignant sera présent en plus sur l'école 2 jours par semaine. c'est un dispositif inclusif c'est à dire l'enseignant accompagne les élèves soit dans leur groupe classe soit dans une salle séparée à raison de 9h max. L'objectif étant de diminuer l'accueil dans ce dispositif au cours de l'année. Ce dispositif en lien étroit avec le CASNAV à L'Inspection Académique qui fait l'inscription administrative et un bilan scolaire (test). L'Inspection Académique propose alors aux familles d'inscrire leur enfants soit dans leur école de secteur soit à l'école de l'Hermitage pour pouvoir bénéficier du dispositif. 12 élèves maximum seront accueillis dans ce dispositif et en fonction des effectifs de l'école.

2. Budget fonctionnement et investissement

- un photocopieur
- piscine : entrée et transport
- 2 séries de livres (littérature)
- fonctionnement école : 41,69 par élève
- visite et sorties avec 4 nuitées
- achat de Noël
- budget enfant situation de handicap
- enceinte
- ordinateur + VPI pour la nouvelle classe
- armoire
- 10 tables
- filtre solaire pour fenêtres à l'étage

D. Questions des parents

- « *Quelles sont les changements d'organisation à prévoir dans l'organisation pour*

septembre ? » → actuellement il est impossible de savoir comment s'organisera la rentrée de septembre. Une seule certitude : plus le protocole sera connu tôt plus il sera facile de s'organiser.

- « *Combien d'enfants vont à la cantine sans être inscrits ? Il n'y a plus de souplesse dans les inscriptions aux services municipaux (garderie, cantine). Il n'est plus possible d'inscrire un enfant pour la fin de l'année. Comment peut-on y remédier ?* » → Mme Daoulas explique que le 14 mai une dizaine d'enfants n'était pas inscrit à la cantine. Toutes ses familles ont été contactées pour régulariser la situation. Le 2 juin suite à la « 2ème rentrée », un mail a été envoyé par l'équipe enseignante aux familles pour les inscriptions aux différents services périscolaires. La diffusion de ce mail n'a pas été envoyée à toutes les familles du fait d'une incompréhension au niveau de l'équipe enseignante. Ce mail ayant été envoyé pour la plupart, aux familles qui avaient demandé un retour le 2 juin. En cas de difficulté il ne faut pas hésiter à venir voir l'équipe enseignante ou à appeler le pôle jeunesse.
- « *Quel est le point sur les travaux prévus cet été ? sont ils toujours prévus ? est-ce que le dimensionnement a été revu ? Des travaux de création de points d'eau sont-ils possibles/envisagés pour faciliter le lavage des mains?* » → Du fait du confinement, les travaux de désamiantage de la maison à côté de l'école auront lieu pendant les vacances de la Toussaint. Le permis de construire sera validé en conseil municipal la semaine prochaine. Les travaux commenceront en janvier 2021 pour un an avec l'objectif qu'en septembre 2021 les travaux des abords de l'école soient finalisés. Suite à la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le nombre de lavabos dans le nouveau bâtiment a été augmenté. Une réflexion pour une augmentation du nombre de points d'eau dans l'école aura lieu en septembre.
- « *Est-il possible d'installer des porte-manteaux et des vestiaires afin que les enfants aient un endroit où poser leur affaires pendant les temps de cantine et de garderie ?* » → Actuellement les porte-manteaux ne sont pas autorisés.
- Actuellement, depuis le 2 juin, 4-5 enfants sont présents à la garderie le matin et entre 11 et 15 le soir.

Fin du conseil d'école à 20h20